



8 & 9 Novembre 2018 à BRUXELLES

# MISSION D'ENTREPRISES

## Réglementation Filière Agro-alimentaire

### Inscription

#### PARTICIPANT

Mme  M. Nom : .....  
Prénom : .....  
  
Fonction : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

« Participera à la mission d'expertises réglementation alimentaire à Bruxelles organisée par l'ADRIA et Entreprise Europe Network, le jeudi 8 novembre et le vendredi 9 novembre 2018 »

#### ENTREPRISE

Société : .....  
Adresse : .....  
.....  
  
Ville : .....  
Code postal : ..... Pays : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Code T.V.A. Européen : .....  
N° SIRET : .....

#### RÉGLEMENT

##### FRAIS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription/ de participation \* :  
 580€ HT pour les adhérents d'ADRIA  
 790€ HT pour les non-adhérents d'ADRIA

(FACTURE A RECEPTION DE VOTRE CHEQUE)

\* Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants. Mission organisée pour un nombre de 8 à 15 participants.

Fait à : Signature et cachet de l'entreprise :

Le :

Retour : par email : [anne-gaelle.loch@adria.tm.fr](mailto:anne-gaelle.loch@adria.tm.fr)  
par courrier : ADRIA Développement - Créac'h Gwen - 29196 QUIMPER Cedex

Renseignements : Tél. 02 98 10 18 81

La signature de ce bulletin implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :  
Toute inscription annulée dans les 6 jours ouvrés précédant le début du déplacement, sera facturée.

MISSION D'ENTREPRISES À BRUXELLES

**PRÉ-PROGRAMME**

# MISSION D'ENTREPRISES

## RÉGLEMENTATION FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

Organisé conjointement par l'ADRIA et le réseau Entreprise Europe Network (EEN), la mission réunit à Bruxelles une quinzaine de représentants d'entreprises du secteur agroalimentaire pendant deux jours.

Cet événement constitue une opportunité exceptionnelle de rencontrer des experts des institutions européennes pour s'informer sur la réglementation alimentaire, partager des problématiques liées à sa mise en œuvre et anticiper ses évolutions. Comme chaque année, le programme met à l'honneur des sujets d'une actualité particulière.

Pierre CORRE  
Responsable Réglementation

### Jeudi 8 Novembre 2018

9h00 - 9h30

Accueil - Présentation des participants - Introduction de la mission

#### MATIN

9h45 - 11h00

Les systèmes RASFF et « Administrative Assistance and Cooperation system » (CC) : état des lieux et articulation des systèmes

Intervenant de la Commission européenne

11h00 - 12h30

Le principe de la reconnaissance mutuelle: le fonctionnement du règlement (CE) n° 764/2008 et les perspectives d'évolution

Intervenant de la Commission européenne

12h30 - 14h30 • Déjeuner : Plateaux repas sur place

#### APRÈS-MIDI

14h30 - 16h00

Les actualités liées au règlement « INCO » : étiquetage des ingrédients « NANO », origine de l'ingrédient primaire, impact des dispositifs nationaux d'indication obligatoire de l'origine et d'étiquetage nutritionnel (nutri-score, etc.)

Intervenant de la Commission européenne

16h00 - 16h30 • Pause

16h30 - 17h30

Les perspectives d'évolution du règlement « allégations nutritionnelles et de santé » (REFIT)

Intervenant de la Commission européenne

19h00 • Dîner en commun

### Vendredi 9 Novembre 2018

#### MATIN

9h00 - 10h00

La réglementation des matériaux au contact des denrées alimentaires : point à date

Intervenant de la Commission européenne

10h00 - 11h00

La nouvelle réglementation « NOVEL FOODS » : 1<sup>er</sup> bilan  
Intervenant de la Commission européenne

11h00 - 12h00

La réglementation des aliments spécifiques : point à date  
Intervenant de la Commission européenne

12h30 - 13h45 • Déjeuner : Plateaux repas sur place

#### APRÈS-MIDI

13h45 - 14h45

Les nouveautés en matière de protection des consommateurs : la proposition de « NOUVELLE DONNE » (recours collectifs et/ou double niveau de qualité des denrées alimentaires notamment)

Intervenant de la Commission européenne

14h45 - 15h15

Vers une transparence accrue de l'évaluation scientifique dans le domaine de la sécurité alimentaire : la proposition de la commission

Intervenant de la Commission européenne

15h15 - 15h30 • Conclusions générales de la mission

Fin de journée / Départ de train vers Paris : Bruxelles midi : 17h13 / Arrivée Paris Nord à 18h35 (horaires à confirmer)